

Dépenser ce qu'il faut :

note d'actualisation pour 2024

MARS 2024



Auteur:

Hadrian Mertins-Kirkwood, chercheur principal, Centre canadien de politiques alternatives



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES



Introduction

Les États signataires de l'Accord de Paris, dont le Canada, se sont engagés à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels.

Afin de respecter cet engagement et d'éviter les conséquences les plus destructrices et coûteuses des changements climatiques sur notre planète¹, la communauté internationale doit réduire de moitié ses émissions au cours de la prochaine décennie et éventuellement atteindre la carboneutralité d'ici 2050². Nous ne pouvons pas nous soustraire aux investissements transformateurs nécessaires à la décarbonisation et à la prospérité à long terme du Canada.

La présente note d'information vient actualiser le rapport publié conjointement en février 2023 par le Centre canadien de politiques alternatives et le Climate Action Network – Réseau action climat (CAN-Rac) Canada : *Dépenser ce qu'il faut : des investissements climatiques transformateurs pour une prospérité à long terme au Canada*³. D'après les constatations de ce rapport, le gouvernement canadien consacre environ 10 milliards de dollars par année (soit environ 0,5 pour cent du PIB) à l'action pour le climat, un montant inférieur aux 2 pour cent du PIB qui, selon les expertes et experts, sont nécessaires à la décarbonisation⁴. Pour atteindre ce pourcentage, le rapport présentait un plan ambitieux de 287 milliards de dollars visant à accélérer la transition du Canada vers une économie carboneutre.

Dans la présente note d'actualisation, nous examinons les nouvelles dépenses climatiques annoncées par le fédéral en 2023 et les comparons aux recommandations du rapport *Dépenser ce qu'il faut*. Nous traitons aussi brièvement de certaines questions contextuelles importantes qui constituent

à la fois des obstacles et des possibilités pour l'action climatique en 2024, notamment la pénurie de logements abordables.

Enfin, nous attirons l'attention sur un petit nombre de programmes climatiques qui pourraient faire partie des priorités du prochain budget fédéral, à savoir : l'élargissement du programme national de thermopompes, une brigade jeunesse pour le climat et un impôt sur les bénéfices exceptionnels de l'industrie pétrolière et gazière. Ces initiatives contribueraient toutes à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant l'accessibilité économique dans l'ensemble du pays.



1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Global Warming of 1.5°C: An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*, octobre 2018.

2 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change*, avril 2022.

3 Marc Lee, Caroline Brouillette et Hadrian Mertins-Kirkwood, *Dépenser ce qu'il faut : des investissements climatiques transformateurs pour une prospérité à long terme au Canada*, Centre canadien de politiques alternatives et Climate Action Network – Réseau action climat (CAN-Rac) Canada, février 2023.

4 Swathi Nair, « *Climate inaction costlier than net zero transition: Reuters poll* », Reuters, 25 octobre 2021.

Analyse actualisée des dépenses climatiques du fédéral



Le budget fédéral de 2023 comprend 63 milliards de dollars de nouveaux investissements liés au climat, un montant considérablement plus élevé que tout autre budget fédéral antérieur⁵. La majeure partie de cet argent est réservée à des crédits d'impôt à l'investissement dans trois domaines : l'électricité propre (25,7 milliards), l'hydrogène propre (17,7 milliards) et la fabrication de technologies propres (11 milliards). Le budget augmente également les crédits d'impôt à l'investissement précédemment annoncés pour le captage et le stockage de carbone (520 millions supplémentaires) et l'adoption des technologies propres (185 millions supplémentaires). Au total, ces crédits d'impôt se traduiront par une perte plus de 70 milliards de dollars de recettes fiscales fédérales au cours de la prochaine décennie.

Outre les crédits d'impôt à l'investissement, le budget de 2023 consacre 3 milliards en financement direct à des projets d'électricité propre, 1,6 milliard au financement de la Stratégie nationale d'adaptation déjà annoncée et 1,3 milliard à des taux d'imposition réduits pour les fabricants de technologies propres. Parmi les plus petits programmes, notons des investissements de 250 millions pour des subventions à la conversion du mazout à la thermopompe et de 210 millions pour les services d'entretien de VIA Rail.

L'Énoncé économique de l'automne 2023 (ÉÉA) élargit les critères d'admissibilité aux crédits d'impôt à l'investissement dans des projets de déchets de la biomasse, pour un coût



additionnel de 2 milliards au cours de la prochaine décennie⁶. L'ÉÉA mentionne également 8,5 milliards de dollars de subventions sur cinq ans pour les fabricants de batteries et d'autres projets de technologies propres. L'ÉÉA n'apporte pas de précisions sur ces projets, mais selon le Bureau du directeur parlementaire du budget, le gouvernement fédéral s'est engagé à accorder des subventions de 13 milliards et de 15 milliards aux usines de fabrication de batteries de Stellantis-LGES et de Volkswagen, respectivement, jusqu'en 2032⁷.

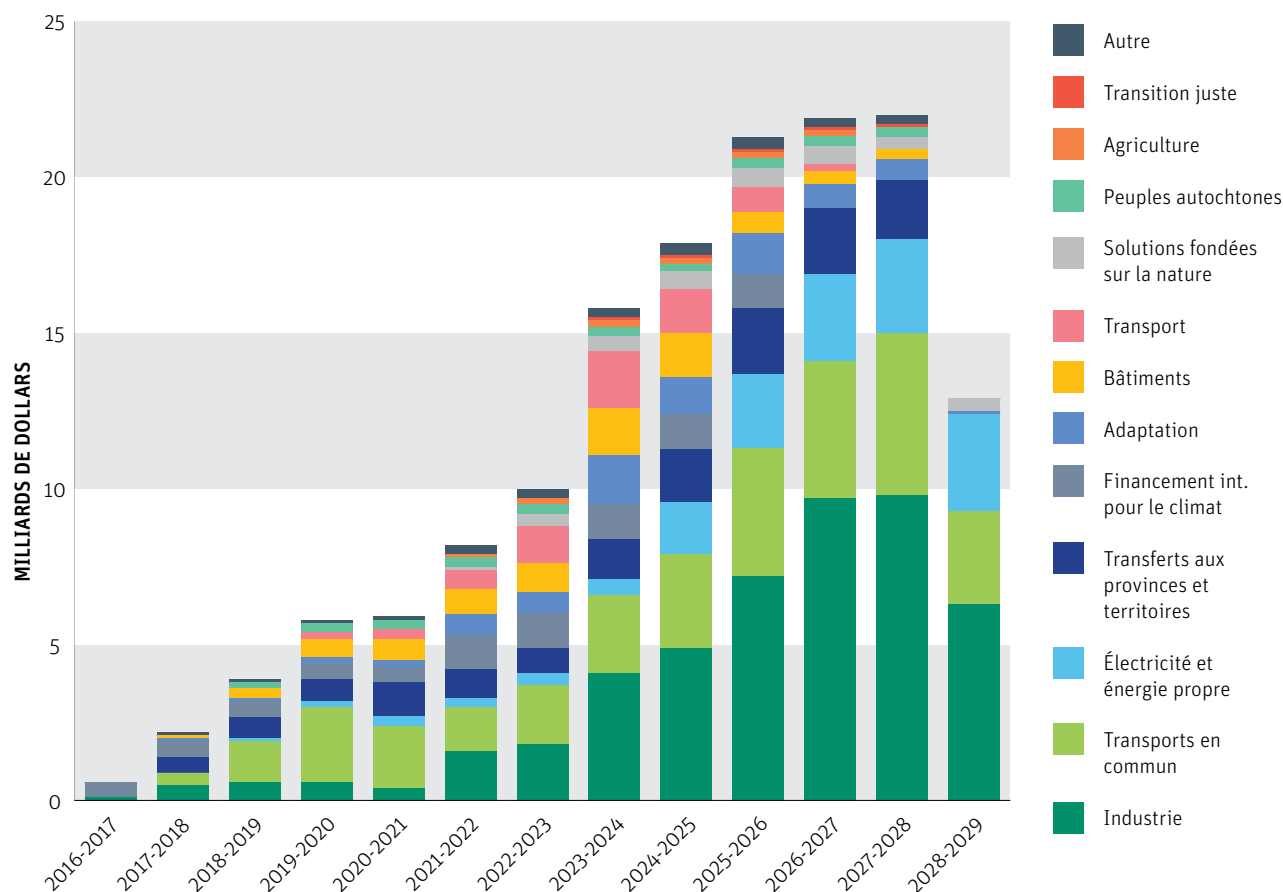
Dans l'ensemble, les nouvelles dépenses climatiques annoncées par le gouvernement fédéral dépassent nettement nos estimations sommaires. Le gouvernement fédéral prévoit consacrer 15,7 milliards de dollars à l'action climatique en 2023-2024, un montant qui passera à 22 milliards en 2027-2028 (voir la figure 1). Il s'agit d'une augmentation de 14,2 milliards et de 13,5 milliards, respectivement, par rapport à l'analyse de l'année dernière. Par rapport au PIB, les dépenses climatiques du fédéral devraient passer de 0,5 pour cent aujourd'hui à 0,7 pour cent au cours des cinq prochaines années.

5 Ministère des Finances, *Budget de 2023 – Un plan canadien : une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère*, gouvernement du Canada, mars 2023.

6 Ministère des Finances, *Énoncé économique de l'automne 2023*, gouvernement du Canada, novembre 2023.

7 Jill Gisswold, *Analyse du seuil de rentabilité des subventions à la production accordées à Stellantis-LGES et Volkswagen*, Bureau du directeur parlementaire du budget, septembre 2023.

FIGURE 1: DÉPENSES CLIMATIQUES PRÉVUES PAR LE FÉDÉRAL, PAR CATÉGORIE, 2016-2017 À 2028-2029



Source : Calculs de l'auteur, d'après les documents budgétaires et les mises à jour financières du fédéral publiées entre 2016 et 2023.

Les dépenses prévues chutent considérablement en 2028-2029, mais cela n'a rien d'étonnant, compte tenu de la nature quinquennale de la plupart des éléments budgétaires. Afin de maintenir son taux actuel de dépenses climatiques, le gouvernement fédéral devra annoncer dans le budget 2024 de nouvelles dépenses climatiques d'environ 3 milliards de dollars pour 2028-2029. Si le Canada souhaite atteindre la cible de 2 pour cent du PIB (le niveau de dépenses largement considéré comme indispensable pour décarboniser entièrement l'économie et rester concurrent au sein de la transition énergétique mondiale), une forte augmentation des dépenses s'impose. Pour atteindre 2 pour cent, nous estimons que les nouvelles dépenses consacrées au climat devront augmenter progressivement de 10 milliards par année pour chacun des cinq prochains budgets (ce qui donnera lieu à une augmentation des dépenses annuelles d'environ 50 milliards entre 2028 et 2029).

Dans notre analyse initiale, nous avons établi une distinction entre les véritables dépenses climatiques et celles « au service des combustibles fossiles ». Cette dernière catégorie comprend

des éléments comme le crédit d'impôt pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, à savoir une subvention directe à l'industrie pétrolière et gazière contribuant à perpétuer la production de combustibles fossiles. Les dépenses au service des combustibles fossiles ont augmenté pour s'établir à environ 2 milliards de dollars par année au cours des prochaines années, ce qui correspond à environ 10 pour cent de l'ensemble des dépenses climatiques prévues par le fédéral. Nous continuons d'inclure les dépenses au service des combustibles fossiles dans nos calculs parce que, en principe, elles contribueront à réduire les émissions. Cependant, les arguments ne manquent pas pour exclure ces dépenses. Entre autres, notons que la réduction de nos émissions intérieures lors de la production de carburants fossiles ne change rien à notre contribution au problème climatique mondial par l'exportation de ces carburants qui généreront des émissions à l'étranger⁸.

8 Marc Lee, *Extracted Carbon: Re-Examining Canada's Contribution to Climate Change through Fossil Fuel Exports*, Centre canadien de politiques alternatives et Corporate Mapping Project, janvier 2017.

Application des recommandations concernant les dépenses climatiques : état d'avancement

Le rapport *Dépenser ce qu'il faut* comprenait environ deux dizaines de recommandations à l'intention du gouvernement fédéral. Aucune de ces recommandations n'a été entièrement réalisée en 2023, mais celle concernant l'électricité propre est passée le plus près. À première vue, le nouveau crédit d'impôt de 25,7 milliards pour l'électricité propre et les 3 milliards en financement direct à des projets d'électricité propre font bonne figure par rapport aux investissements de 20 milliards recommandés.

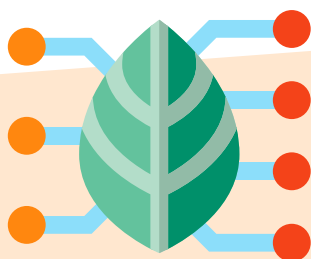
Cependant, notre recommandation de 20 milliards de dollars sur cinq ans correspond à peu près au double des 28,7 milliards du gouvernement sur une période de 11 à 13 ans. De plus, le fédéral se concentre fortement sur des subventions commerciales et l'initiative du secteur privé. L'approche que nous préconisons penche plutôt dans l'autre direction : plus d'investissements publics directs et de coordination. En effet, laisser l'avenir du réseau électrique canadien (le fondement d'une économie décarbonée) aux mains du marché constitue un pari extrêmement risqué.

Les nouveaux crédits d'impôts, incitatifs et subventions pour le secteur de l'énergie propre qui ont été annoncés en 2023 sont superficiellement conformes à nos recommandations en matière de diversification économique. De plus, encore une fois, les dépenses proposées par le fédéral (de l'ordre de 5 à 10 milliards par année) ne sont pas à la hauteur du montant nécessaire selon nous (plutôt près de 15 milliards par année).

Par ailleurs, à l'exception des subventions directes aux fabricants de batteries, la plupart des dépenses du gouvernement dans ce domaine n'ont pas de cible géographique. En l'absence de conditions plus strictes, il semble que la grande majorité de ces subventions seront versées au siège social d'entreprises de métropoles comme Calgary et Toronto (ou à celui de multinationales étrangères) plutôt qu'aux communautés en transition qui en ont le plus besoin.

Dans les rares cas où nos domaines prioritaires sont financés, les sommes allouées par le gouvernement ne sont pas du même ordre que celles proposées dans nos recommandations. Par exemple, les 210 millions de dollars supplémentaires pour VIA Rail n'ont rien à voir avec les investissements publics de 40 milliards nécessaires à la construction d'une infrastructure améliorée de transport en commun et de services ferroviaires voyageurs dans les grands corridors de transport du Canada.

À l'approche du budget fédéral de 2024, pratiquement toutes nos recommandations du début de 2023 demeurent pertinentes. En plus



5-10 milliards \$
contre 15 milliards \$

Les nouveaux crédits d'impôts, incitatifs et subventions pour le secteur de l'énergie propre qui ont été annoncés par rapport au montant que nous estimons nécessaire

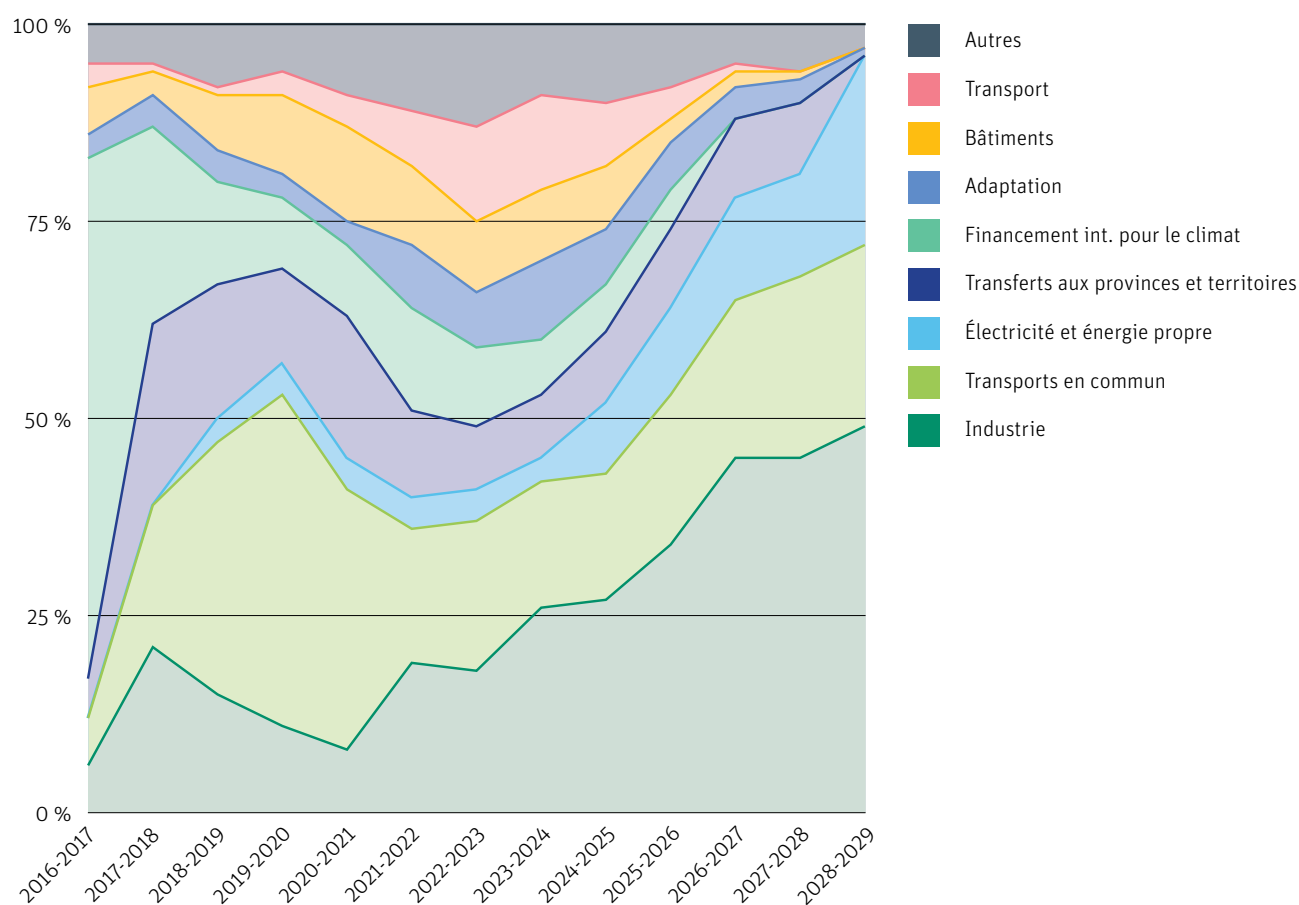
(par année, annoncés en 2023)

des éléments déjà mentionnés, nous attendons toujours de nouvelles mesures et le renouvellement d'investissements pour des solutions climatiques autochtones (25 milliards), l'efficacité énergétique des maisons et des bâtiments (66,5 milliards), l'agriculture durable (4 milliards), l'adaptation aux changements climatiques (25 milliards), le financement international de la lutte contre les changements climatiques (5,3 milliards) et la restauration et la conservation de la nature (21 milliards).

Les prévisions concernant le financement international de la lutte contre les changements climatiques sont particulièrement inquiétantes. Le soutien canadien envers l'action climatique dans les pays du Sud a déjà correspondu à une proportion importante des dépenses climatiques globales par le passé, mais cette proportion devrait passer à zéro au

cours des prochaines années (voir la figure 2). Cette tendance ne se limite pas au financement de la lutte contre les changements climatiques : le budget de 2023 a réduit de 15 pour cent les dépenses totales consacrées à l'aide internationale, rompant ainsi la promesse du gouvernement d'accroître chaque année l'aide au développement jusqu'en 2030⁹. Toutefois, à la lumière des négociations mondiales actuelles en vue d'un nouvel objectif collectif quantifié (NCQG) en matière de financement climatique, qui sera achevé lors de la COP29, il apparaît particulièrement important d'accroître le budget canadien d'aide internationale pour la lutte contre les changements climatiques en 2024.

FIGURE 2: PROPORTION DES DÉPENSES CLIMATIQUES PRÉVUES PAR LE FÉDÉRAL, PAR CATÉGORIE, 2016-2017 À 2028-2029



Source : Calculs de l'auteur, d'après les documents budgétaires et les mises à jour financières du fédéral publiées entre 2016 et 2023.

9 Donor Tracker, « Donor Profile: Canada », mis à jour le 31 mai 2023.

Considérations clés en 2024

Alors même que le monde est menacé par de possibles records de chaleur en 2024, l'action climatique est de plus en plus absente du discours politique canadien. La population demeure tout aussi préoccupée par la crise climatique, mais la hausse du coût de la vie et l'accessibilité des logements sont passées au sommet des priorités¹⁰. De plus, certaines politiques climatiques, notamment le programme fédéral de fixation du prix du carbone et le projet de Loi sur les emplois durables, sont devenues les cibles de choix de certains partis d'opposition et de gouvernements provinciaux. Alors qu'une élection fédérale se profile à l'horizon de 2025, des intérêts liés aux combustibles fossiles mettent tout en œuvre pour éviter que le gouvernement ne poursuive son programme climatique ou, « pire encore », qu'il ne l'enrichisse¹¹.

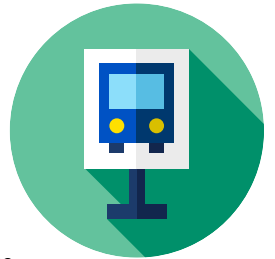
Mais à quelque chose malheur est bon : les logements sont de moins en moins abordables, mais de nombreuses politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre peuvent aider à réduire ces pressions économiques. À elle seule, l'action climatique ne réglera pas l'explosion des coûts des aliments, du transport et du logement, mais l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de notre dépendance à la volatilité des prix des combustibles fossiles peuvent diminuer la facture énergétique des ménages, aujourd'hui et demain. Dans de nombreux contextes, les énergies renouvelables sont déjà plus abordables que les combustibles fossiles. Les ménages et les communautés qui réorientent leur consommation énergétique vers l'électricité récolteront le fruit de leurs économies pendant des années, sans compter les avantages pour la santé et la qualité de vie d'un usage réduits des combustibles fossiles.

Les plus grands obstacles auxquels font face de nombreux ménages (surtout ceux à faible revenu) sont les coûts initiaux pour l'adoption de technologies plus écoénergétiques permettant de réaliser des économies, comme les thermopompes, et l'impossibilité d'accéder à des infrastructures à faible émission

de carbone, comme des transports en commun fiables et abordables. Toutefois, ces obstacles ne signifient pas que nous devons faire un choix entre l'action climatique et les mesures visant à rendre la vie plus abordable. Au contraire, puisqu'elles vont de pair. Comme l'a récemment conclu le Conseil d'action sur l'abordabilité, « le Canada a besoin de politiques qui nous aident à la fois à réduire les émissions de GES et à alléger la charge du coût de la vie pour les familles à faible revenu¹². »

Non seulement l'adoption de politiques publiques fortes en la matière aidera ces ménages à participer à une économie faible en carbone, mais l'offre d'un soutien hautement visible qui réduit les dépenses des ménages pourrait contribuer à renforcer l'appui politique envers l'action climatique mieux que ne le feraient l'adoption de politiques de réglementation en coulisse (aussi essentielles soient-elles).

Enfin, il convient de noter que le simple fait de ne pas réduire les émissions sera extrêmement coûteux en soi. L'économie canadienne dépense déjà 720 \$ par personne, par année, pour remédier aux conséquences physiques et sanitaires des changements climatiques¹³. À défaut d'une action climatique mondiale efficace, ce chiffre devrait tripler au cours des prochaines décennies puis exploser. Les ménages sont préoccupés par le coût de la vie dans l'immédiat, ce qui est tout à fait compréhensible. Cependant, les responsables politiques ne doivent pas perdre de vue la question de l'abordabilité à long terme, laquelle est inextricablement liée à une action climatique ambitieuse.



10 Ipsos, « Six in Ten (59%, +3 pts) Canadians Agree That if Canada's Government Does Not Act Now to Combat Climate Change, It Will Be Failing the People of Canada », 1^{er} septembre 2023; voir également : Léger, *Extreme Weather Events: Survey of Canadians*, 11 septembre 2023.

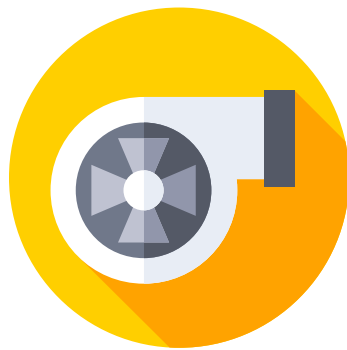
11 David Coletto, « Understanding Canadian Perceptions of the Climate Action Incentive Payment and the Carbon Tax: An In-Depth Poll Analysis », Abacus Data, 10 janvier 2024.

12 Conseil d'action sur l'abordabilité, *Joindre les deux bouts : Une nouvelle approche pour améliorer l'abordabilité*, Institut de recherche en politiques publiques, février 2024.

13 L'Institut climatique du Canada, *Limiter les dégâts : Réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada*, septembre 2022.

Recommandations pour le budget de 2024

En plus des investissements sectoriels de haut niveau décrits dans *Dépenser ce qu'il faut* – qui demeurent tout aussi pertinents et nécessaires en 2024 –, nous recommandons ici trois politiques précises et concrètes pour le prochain budget fédéral. Ces politiques contribueront à venir à bout de la convergence de crises qui frappent le pays tout en générant des retombées politiques et matérielles évidentes.



Élargir le programme de thermopompes

Les thermopompes électriques représentent une technologie essentielle à la réduction des émissions de GES des maisons et des bâtiments qui dépendent

normalement des combustibles fossiles pour leur chauffage. Les thermopompes ont également l'avantage d'offrir la climatisation et la filtration de l'air – des fonctionnalités pouvant sauver des vies quand on songe aux canicules et à la fumée des feux de forêt, deux phénomènes de plus en plus fréquents au Canada. Leur coût de fonctionnement est très bas, ce qui permet aux ménages de réduire leurs factures énergétiques à long terme.

Le Programme pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe du fédéral élimine les coûts initiaux de l'installation d'une thermopompe dans certaines régions du pays, mais sa portée est trop limitée. De plus, comme de nombreux programmes de réaménagement du fédéral, il se caractérise par une complexité bureaucratique ayant un effet dissuasif sur les ménages admissibles au programme¹⁴.

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'élargir considérablement la portée du programme de thermopompes pour qu'il s'applique à la conversion de tous les systèmes de chauffage désuets et à base de combustibles fossiles, y compris les systèmes au gaz naturel et au propane et les systèmes électriques inefficaces. Nous recommandons la mise en place d'un processus simplifié donnant la priorité aux ménages à faible revenu, aux immeubles plus anciens et aux immeubles à logements multiples, qui sont tous mal servis par les programmes de réaménagement actuels et bénéficieraient le plus de l'installation de thermopompes.

En plus des thermopompes, le gouvernement fédéral devrait soutenir d'autres réaménagements écoénergétiques éprouvés, comme l'amélioration de l'isolation et des fenêtres. Nous sommes d'accord avec la cible recommandée par Efficacité énergétique Canada, à savoir le réaménagement de 170 000 logements au cours des quatre prochaines années par l'entremise d'un programme fédéral de réaménagement élargi. Un tel programme nécessiterait un budget d'au moins 2,5 milliards de dollars¹⁵. D'une manière plus générale, nous appuyons l'ensemble des recommandations du Conseil d'action sur l'abordabilité en ce qui concerne l'abordabilité et les changements climatiques dans les domaines du logement, de la sécurité alimentaire et des transports.

14 Conseil d'action sur l'abordabilité, *Joindre les deux bouts*.

15 Abhi Kantamneni et Brendan Haley, *Climate and Affordability in Budget 2024*, Efficacité énergétique Canada et Université Carleton, janvier 2024.



Créer une brigade jeunesse pour le climat

La transition vers une économie plus propre nécessitera des effectifs qui dépassent grandement les capacités

actuelles de la main-d'œuvre canadienne. Tandis que les employeurs et les gouvernements déplorent les pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans de nombreux secteurs et professions clés¹⁶, des jeunes de partout au Canada souhaitent contribuer aux solutions climatiques en dépit des difficultés liées à la hausse du coût de la vie. Voilà une excellente occasion de surmonter ces problèmes, comme l'affirme le gouvernement fédéral dans son projet de Loi sur les emplois durables, qui vise à « créer des emplois décents, à savoir des emplois bien rémunérés et de grande qualité »¹⁷. Toutefois, jusqu'à ce jour, le gouvernement a fait très peu en matière de création directe d'emplois.

Qu'entend-on par « brigade jeunesse pour le climat »? Il s'agit d'un programme fédéral de formation et de travail visant à créer des emplois verts bien payés pour les moins de 35 ans. Le programme pourrait être conçu de différentes façons, mais surtout, il garantirait aux jeunes des emplois rémunérés dans des domaines contribuant à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets au Canada. La durée de ces emplois subventionnés serait limitée à un ou deux ans, une période qui permettra aux jeunes d'acquérir les compétences

et l'expérience nécessaires à l'obtention d'un emploi à long terme. Un programme semblable, la Brigade américaine pour le climat, a récemment été lancé par le gouvernement fédéral des États-Unis et pourrait être utilisé comme modèle¹⁸.

D'après un sondage commandé par la Climate Emergency Unit, une organisation qui a fait la promotion de cette solution au Canada, une grande majorité des jeunes appuient en principe l'idée d'une brigade jeunesse pour le climat et 15 pour cent des personnes sondées souhaiteraient s'inscrire¹⁹. Cela correspond à un bassin potentiel de 1,3 million de jeunes travailleuses et travailleurs de partout au pays.

Le coût d'un tel programme dépendrait de ses modalités et de la demande. Nous recommandons de lancer le programme avec un budget d'un milliard par année, comme le propose la Climate Emergency Unit, avec une possibilité d'expansion selon l'évolution de la demande²⁰.



15 %



D'après un sondage commandé par la Climate Emergency Unit, 15 pour cent des jeunes souhaiteraient s'inscrire dans une brigade jeunesse pour le climat.¹⁹

16 Naomi Powell et Ben Richardson, *Powering Up: Preparing Canada's skilled trades for a post-pandemic economy*, RBC Thought Leadership, septembre 2021.

17 Projet de loi C-50, *Loi concernant la responsabilité, la transparence et la mobilisation à l'appui de la création d'emplois durables pour les travailleurs et de la croissance économique dans une économie carbonneutre*, première session, quarante-quatrième législature, 2023.

18 Kate Yoder et Grist, « [The American Climate Corps Wants You](#) » Scientific American, 28 septembre 2023.

19 Seth Klein, « [Poll results show a youth climate corps would be a political winner, and a path to a real mobilization](#) », Climate Emergency Unit, 16 novembre 2023.

20 L'analyse des coûts effectuée à l'interne par la Climate Emergency Unit, que nous avons examinée, n'était pas accessible au public au moment d'écrire ces lignes. Pour un reportage sur le chiffre d'un milliard, voir : What on Earth?, « [These young Canadians are banging down the government's door asking for climate jobs](#) », CBC, 1^{er} juin 2023.



4,2 milliards \$

Recettes prévues si on appliquerait l'impôt sur les revenus exceptionnels à l'industrie des combustibles fossiles.²³

(au cours des cinq prochaines années)

Étendre l'impôt sur les bénéfices exceptionnels à l'industrie des combustibles fossiles

Le budget fédéral de 2022 prévoyait pour la première fois un impôt ponctuel de 15 pour cent sur les profits supérieurs à 1 milliard pour les banques et les sociétés d'assurance. Il s'agissait d'un grand bond en avant en matière de politique fiscale progressiste, mais sa portée est trop restreinte. Les sociétés pétrolières et gazières comptent systématiquement parmi les sociétés les plus lucratives ; au cours des 20 dernières années, elles ont versé plus de 200 milliards de dollars de profit à leurs actionnaires²¹. Rien qu'en 2022, une année où l'invasion russe de l'Ukraine a fait monter le cours du pétrole, le revenu net du secteur s'est chiffré à 63 milliards de dollars²². Selon le Bureau du directeur parlementaire du budget, l'application de l'impôt sur les revenus exceptionnels à l'industrie des combustibles fossiles permettrait au gouvernement de générer des recettes de 4,2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années²³.

L'imposition sur les profits des sociétés pétrolières et gazières répond à plusieurs objectifs. D'abord, elle dissuade les réinvestissements dans le secteur le plus polluant du Canada. Deuxièmement, de concert avec des mesures réglementaires comme la fixation du prix du carbone et le plafond prochainement imposé aux émissions du secteur pétrolier et gazier qui sera bientôt en place, elle fait pression sur les

sociétés pétrolières pour qu'elles réinvestissent leurs profits dans la réduction des émissions – ou qu'elles diminuent les prix demandés pour leurs produits – plutôt que de les verser en dividendes. Troisièmement, elle augmente les recettes du gouvernement, lesquelles peuvent être utilisées pour renforcer l'action climatique.

Les 4,2 milliards estimés par le directeur parlementaire du budget ne seraient pas tout à fait suffisants pour couvrir les deux programmes proposés précédemment. Toutefois, si un impôt sur les profits exceptionnels des sociétés pétrolières et gazières était prélevé, il n'y aurait aucune raison de le limiter à 15 pour cent. Au Royaume-Uni, par exemple, un impôt pouvant atteindre 35 pour cent est prélevé sur les bénéfices des sociétés pétrolières et gazières, ce qui, rien que dans la première année, s'est traduit par des recettes de 2,6 milliards de livres (4,4 milliards de dollars canadiens)²⁴. Il serait approprié d'imposer un taux comparable au Canada, compte tenu des profits disproportionnés du secteur et de sa contribution actuelle et passée aux changements climatiques.

21 DT Cochrane et Katrina Miller, *Taxes and the path to a green economy*, Canadians for Tax Fairness, octobre 2023.

22 Statistique Canada, « [Extraction de pétrole et de gaz, 2022](#) », *Le Quotidien*, 27 septembre 2023.

23 Matt Dong, [Application du dividende pour la relance au Canada aux entreprises du secteur des combustibles fossiles](#), Bureau du directeur parlementaire du budget, octobre 2023.

24 BBC, « [What is the windfall tax on oil and gas companies and how much do they pay?](#) », 29 septembre 2023.